



FO-DGFIP Section du GERS

CTPL « Emplois 2010 » du 12 février 2010 : liminaire

Monsieur le Président,

Après une 1ère convocation le 4 février et un boycott de notre organisation, vous nous convoquez à nouveau avec un ordre du jour plutôt chargé dont l'ORE.

Vous n'ignorez pas que, depuis plusieurs années, le syndicat Force Ouvrière a marqué sa totale opposition à un processus de réorganisation de l'État qui s'inscrit dans une politique dogmatique de suppressions d'emplois préjudiciables au bon exercice des missions d'un véritable service public républicain.

Chaque année, le gouvernement poursuit cette politique destructrice d'emplois publics .

Notre Ministre Eric WOERTH n'a pas hésité à déclarer sur une chaîne de télévision : « *Ne pas exclure d'aller au-delà des 34 000 suppressions de postes de fonctionnaires d'ores et déjà programmées pour 2010* » tout en ajoutant « *Il y aura un départ sur deux non remplacé à peu près dans tous les ministères, sauf certains ministères qui donneront plus que un sur deux, comme le mien, où 58% des départs à la retraite ne seront pas remplacés, et d'autres seront préservés* ».

Pour l'année 2010, ce sont 2.569 emplois supplémentaires qui vont disparaître à la DGFIP : 1.464 pour la filière fiscale et 1.105 pour la filière gestion publique.

FO-DGFIP condamne la politique des gouvernements successifs qui ont toujours considéré les effectifs du ministère comme une variable d'ajustement budgétaire .

Cette année, les services de la DGFIP du Gers subissent 6 nouvelles suppressions d'emploi, dont 2 pour la filière « gestion publique ».

En outre, les missions nouvelles et les charges qui pèsent sur les services ne sont pas réellement prises en compte. Exemple : prise en charge des CESU, politique immobilière de l'Etat, conseil fiscal aux collectivités ...

Pour FO-DGFIP, la charge de travail augmente avec des missions traditionnelles de plus en plus souvent exercées dans des structures fusionnées : DLU, SIP, PRS, PFDL.... Avec, pour conséquence directe, des agents qui doivent donc faire face simultanément à deux contraintes : l'augmentation de la charge de travail et l'adaptation rapide à de nouvelles structures. Le déploiement des nouveaux systèmes informatiques d'appropriation difficile (CHORUS, GAIA guichet, HELIOS...) occasionne des pertes de temps, des problèmes de réorganisation des chaînes de travail et des lenteurs qui ne sauraient être imputables aux agents.

Aux suppressions d'effectifs s'ajoutent les vacances d'emplois qui participent à la dégradation des conditions de travail . Les mutations se trouvent ralenties ou bloquées. Parfois, les récupérations d'horaires variables et les autorisations d'absence sont remises en cause et les comptes épargne temps sont régulièrement approvisionnés.

En conclusion, FO DGFIP rappelle que cette logique de suppression d'emplois conduira inévitablement à une impasse.